

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENT
Par année... \$3.00
Pour six mois... 1.50
Pour quatre m... 1.00

ANNONCES
Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05

Bureau: 524 Rue Sussex

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 16 Mars 1886

AU PARLEMENT

Comme il y avait hier, avant la motion Landry, une longue liste d'ordres du jour, sir Hector Langevin proposa que la discussion fût continuée immédiatement sur cette motion.

M. Blake y fit objection, sous prétexte que le gouvernement veut presser le débat sans avoir donné la Chambre les documents nécessaires pour lui permettre de juger sagement. Le ministre de la justice vient de déclarer que les documents sur lesquels le gouvernement a basé sa décision dans l'affaire Riel ont été supprimés. M. Blake croit qu'on les a supprimés parcequ'ils n'étaient pas tels que présentés aujourd'hui.

L'honorable M. Thompson nie formellement les avancés de M. Blake. Les documents soumis à la Chambre ne sont pas forgés: ils contiennent la substance des télégrammes reçus. Il est regrettable que le chef de l'opposition ait porté contre le gouvernement une aussi grave accusation, sur la foi des rumeurs publiées dans les journaux. Les documents relatifs à l'affaire Riel sont très nombreux, et le ministre de la justice a mis devant la Chambre tous ceux qui s'y rapportent le plus immédiatement.

La proposition de sir Hector Langevin, fut adoptée par un vote de 105 contre 61, puis le débat sur la motion Landry fut continué. M. Curran critique la distinction qu'on a faite entre procès légal et procès juste. Si Riel a été jugé suivant la loi, personne ne peut dire que son procès n'a pas été juste. M. Blake a d'ailleurs admis expressément que la cause de Riel a été conduite justement. On s'est plaint que le jury fût protestant: c'était au contraire une faveur pour Riel, apostat et persécuteur de l'Eglise catholique.

On veut aujourd'hui des documents, on n'en demandait pas pour soulever le peuple, au lendemain de la mort de Riel.

Le chef de l'opposition, dit M. Curran, a indignement traité les membres de la commission médicale. La réputation de ces médecins les met au-dessus de ces attaques. Il cite sur la question de l'insanité de Riel les dires du Rév. Frère Piquet, du Dr Howard. Il fait voir comment les libéraux dans Ontario et à Québec ont exploité la mort de Riel pour des fins politiques; comment les grils ont fait l'œuvre néfaste de fomentier les divisions de race et de religion. Il fait voir sir John Macdonald tous jours occupé d'harmoniser les diverses croyances et races du pays et M. Blake sortant de cette ligne de conduite, dans l'affaire Scott et aujourd'hui.

On a dit que des loges orangistes d'Ontario avaient demandé la mort de Riel. Ces orangistes étaient des grils et ils ont agi ainsi pour créer de l'embarras au gouvernement. Qu'ils soient grils ou tortes, c'est une honte pour eux et pour le pays. M. Curran, en terminant, dit qu'on lui demande de dénoncer

comme traités trois Canadiens-Français éminents, l'un successeur choisi de Sir George Etienne Cartier, l'autre, un patriote au cœur noble et généreux, homme d'intelligence et de conscience, l'idole de ses compatriotes: on lui demande de renier le représentant de sa race et de ses croyances dans le cabinet, l'honorable M. Costigan. Peut-il le faire raisonnablement? Il croit, au contraire, faire acte d'honneur, de conscience et de patriotisme en leur continuant son appui.

M. Coursol parla ensuite et condamna le gouvernement pour l'exécution de Riel, une cruauté et une faute suivant lui. Le gouvernement, dit-il, n'a pas agi ouvertement en cette affaire; des journaux, organes de ses ministres ont dénoncé fortement l'exécution.

L'agitation Riel n'est pas une guerre de race et de vengeance: ceux qui l'affirment veulent créer du malaise entre les races. Le Mail a insulté notre race: il faudra savoir si ces insultes ont l'approbation des trois ministres canadiens français du cabinet.

M. Wood et M. Langevin parlèrent ensuite sur la motion, puis M. Rykert proposa l'ajournement du débat.

LES FAITS DU JOUR

Jeudi, au couvent de Lachine, la révérende sœur Marie Thérèse a prononcé ses derniers vœux et Dlle Kavanaugh, de Saint-Césaire a pris le voile.

Il vient de paraître à Chicago, Ill., un nouveau journal Canadien-français publié sous la direction de M. J. Ernest Cyr. Il s'appelle l'avenir National.

La révérende sœur Sainte Euphémie, née Marie Joséphine Dubé, décédée au Bon Pasteur de Québec, à l'âge de 25 ans, après cinq ans et 4 mois de religion.

Tous les mineurs de Pensylvanie, Maryland et Virginie, au nombre d'une douzaine de mille sont en grève pour obtenir une augmentation de gages de dix cents par tonne.

COLLEGE D'OTTAWA

Dimanche soir avait lieu au Collège d'Ottawa un intéressante séance donnée par la "Société de débats des étudiants." On discutait pour savoir si les voyages donnent plus de connaissances que la lecture. Plusieurs étudiants prirent part à la discussion, entre autres MM. L. Paladeau, de Kingston, Ont., E. Mulhearn, Boston, Jos. McDonald, Sydney Mines, N.E. et E. Léonard, de Louiseville, Ont., MM. Paladeau et Mulhearn parlèrent en faveur des voyages. M. Paladeau, dans un fort joli discours, fit ressortir les avantages qu'on peut acquérir en voyageant; si les anciens écrivains n'avaient pas voyagé, dit-il, ils n'auraient pu faire aucun écrit de valeur pour la science. M. Mulhearn parla aussi éloquemment sur ce sujet.

Vinrent ensuite MM. McDonald et Léonard, les avocats de la lecture. M. McDonald eut de fines réparties et critiqua d'une manière très habile, le discours de ses adversaires. M. Léonard, quoique tout jeune, parle avec une action et une facilité remarquables. Mais l'habileté de ces deux messieurs n'a pu sauver leur cause: l'assemblée s'est déclarée pour les voyages.

CONSEIL DE VILLE

Il y a eu, hier soir, assemblée régulière du conseil de ville, sous la présidence du maire McDougal. Etaient présents MM. les conseillers Gordon, Hutchison, Dalglish, Cox, Cherry, Green, Brown, O'Leary, Whillans, Honey, Germain, Laverdure, O'Keefe, Darocher et Desjardins.

Une demande du Canada Atlantique pour droit de passer sur les terrains de l'aqueduc est référée à un comité spécial. Stahschmidt & Co, manufacturiers de meubles de New York, demandent quel encouragement on leur offrirait s'ils venaient ici. Ils emploieraient 35 ouvriers. Demande référée à un comité.

M. Durocher dit qu'on lui a demandé quels avantages la ville d'Ottawa offrirait à une manufacture de chars de chemins de fer qui s'établirait ici. Il fait remarquer, à ce propos, que la dernière assemblée publique relative aux manufactures porte de bons fruits.

Une longue discussion s'est faite relativement au Collège Institute. Le bureau des commissaires de cette école ayant requis le conseil de ville d'Otawa de s'opposer à l'adoption d'un bill pour amender l'acte des écoles supérieures de 1885, M. Green fit motion en conséquence. Le bill en question aurait pour effet de soustraire les finances de cette école au contrôle du bureau.

Cette motion de M. Greene rencontra de l'opposition. M. Desjardins expose fortement que le maintien de cette école supérieure occasionne une dépense bien trop élevée pour la ville et constitue une injustice permanente pour les catholiques de cette ville qui paient un peu plus d'un tiers de ses frais et n'en bénéficient nullement, quoique ce soit une école commune. M. O'Keefe se prononça au même sens, et la motion de M. Greene fut rejetée, par 8 contre 7. Il fut ensuite résolu sur même division, que les commissaires du Collège Institute soient requis d'élever les prix des cours à \$20 pour les élèves de la ville et à \$35 pour les élèves non résidents. M. Green vaincu se console en songeant que le bureau du Collège Institute est indépendant du Conseil de ville et que la législature d'Ontario a trop de bon sens pour adopter le bill.

Le rapport de la députation de cette ville à Toronto a ensuite été soumis et adopté après discussion.

COMPLICATIONS

Melle Glob-n-k-y, de Saint Estache, dont le mariage avec son cousin Wilson de Saint Jérôme a été annulé par la Cour Supérieure de Montréal, jeudi a contracté mariage le même jour avec M. J. A. Sauvée, un jeune marchand de Saint Placide. M. Wilson va interjeter appel du jugement de la Cour Supérieure. Il réclame encore madame Sauvée pour son épouse.

ARTICLES DE MODE

Mlle A. McDonald vient d'arriver des marches fashionables où elle a fait des achats considérables au comptant, dans les patrons les plus distingués. Ses nombreuses amies trouveront son assortiment complet et bien choisi. Elle ouvrira bientôt son magasin de nouveautés, et elle sollicite respectueusement la faveur d'une visite, 521 rue Sussex, 4e porte de la rue York.

Nos concitoyens irlandais célèbreront demain leur fête nationale avec solennité. Il y aura grand-messe à l'église Saint Patrice et sermon par le Rév. M. Martin Callaghan, de Montréal. On y exécutera la messe de Mercadante, avec accompagnement d'orchestre.

Le soir, un concert sera donné à la salle d'opéra, et le Principal de l'École Normale, M. McCabe, prononcera le discours de circonstance.

"Le meilleur est le meilleur Marché." EN CONSEQUENCE, ALLEZ CHEZ Pittaway & Jarvis PHOTOGRAPHES SUPERIEURES. Nous donnons la meilleure valeur pour votre argent. Etude: 117 Rue Sparks, Ottawa.

Les Libéraux-Conservateurs Listes des Votants--Acte des Franchises.

Qui sont qualifiés comme Votants dans les Cités.

Toutes personnes du sexe masculin âgées de 21 ans, sujetes britanniques par naissance ou naturalisation, et possédant quelque chose de qualifications suivantes:

- 1. Tout propriétaire ou occupant d'une propriété immobilière, soit de son propre chef ou du chef de sa femme, évaluée à \$300.
2. Tout locataire payant un loyer de \$2 par mois ou de \$24 par année.
3. Toute personne retirant un revenu de \$300 par année ou de \$6 par semaine de ses gages, de son commerce, de sa profession ou de placements faits en Canada.
4. Toute personne qui est le fils, le beau-fils, le petit-fils ou le gendre d'un quiconque possède une propriété de la valeur de \$300 et plus.

Tous ceux qui sont favorables au parti Libéral-Conservateur et dont le nom n'est pas encore sur les listes électorales malgré qu'ils possèdent une ou plusieurs des qualifications ci-dessus, sont priés d'envoyer immédiatement leurs noms et prénoms, adresse, la nature de leur qualification à l'un des messieurs dont suit la liste:

- QUARTIER VICTORIA--G. Gagné, rue Wellington, ou P. S. McKenzie, 167 rue Cambridge.
QUARTIER WELLINGTON--C. Magee, 24 rue Sparks.
QUARTIER ST. GEORGES--Thomas Birken, rue Rideau.
QUARTIER BY--P. H. Chabot, rue Sussex.
QUARTIER OTTAWA--Wm McEvela, rue de l'Eglise, ou Chas. Desjardins, échevin, 85 rue Water.
Ou à D. O'Connor, résident de l'Association Libérale-Co servatrice.
J. W. McRae, Association Libérale-Conservatrice des Ouvriers, 331 rue Albert.
Thos. Stewart, Association Libérale-Conservatrice des Ouvriers, 331 rue Albert.
Oscar McDonnell, le Cercle Lafontaine, rue Rideau.

En s'adressant à l'un ou l'autre de ces messieurs, on pourra obtenir toutes les informations désirées et des formulés imprimés.

Que chaque conservateur n'oublie pas de se faire porter sur la liste électorale avant la fin de février. Qu'on ne l'oublie pas! Qu'on ne l'oublie pas!

G.J. Labelle, Huissier de la Cour Supérieure, 5 RUE BRITANNIA, HULL.

Ottawa, le 12 Mars 1886.

Faites l'essai de la VALÉRIE. C'est la meilleure pommade contre la chute de cheveux et la Calvitie. Écrivez chez C. O. DUCIER Pharmacien, Sussex.

ARGYLE HOUSE VENTE SPECIALE! COTONS! PLUS DE 1000 PIECES Sont offertes en Vente. Voyez nos Prix qui varient 3 a 9 CENTS LA VERGE.

Cotons Gris, Cotons Blancs, Cotons à oreillers! Toiles pour les draps de lit, Toiles pour autres fournitures de lit, Serviettes, etc., etc.

PRIX DE L'ENCAN DURANT LE MOIS D. GARDNER & CIE., 66 & 68 Rue Sparks

U. VEZINA

Magasin d'Épicerie

PAR EXCELLENCE.

Le sousigné informe le public en général qu'il vient de faire de

Grandes Améliorations

A son établissement, au

No 172

Coin des rues Dalhousie et Water.

Mon stock d'épicerie est maintenant des

Plus complets et des mieux assortis.

Vous trouverez à ce magasin tous les Sirops Calmants et Médecines Patentées des meilleurs magasins de l'Europe, Montréal et des États-Unis.

Mes dépenses d'administration sont très minimes, conséquemment les effets sont vendus à

20 POUR CENT

Meilleur marché qu'ailleurs

U. VEZINA;

172 rue Dalhousie, Ottawa.

AVIS

CHANGEMENT DE DATE

La date depuis laquelle on pourra voir les plans et devis se rapportant à

L'ECOLE D'INFANTERIE

London, Ont.

est par les présentes changée à MARDI, le 23 Mars courant, et la date de la réception des soumissions est reculée jusqu'à Mercredi, 7 Avril prochain.

Par ordre.

A. GOBEL, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 12 Mars 1886

A LOUER

Un magnifique logement, au No. 88 rue Cathcart, possession immédiate.

Pour les informations s'adresser au No. 92 rue Cathcart.



DES SOUMISSIONS CAOHETTES, portant la suscription "Soumission pour habillements de la Police à cheval" et adressées à l'honorable P. Galt, Secrétaire du Conseil P. I. de l'Ontario, seront reçues jusqu'à midi de J-F U. L. le 18 Mars 1886.

On pourra obtenir des formulés imprimés de soumission, contenant tous les renseignements quant aux articles et les quantités requises, en s'adressant au sousigné.

Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur ces formulés imprimés. On pourra voir des échantillons de tous les articles au bureau du sousigné.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque "accepté" par une banque canadienne, pour une somme égale à dix pour cent du total de la soumission, lequel chèque sera confisqué à la soumissionnaire refusée de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il néglige de compléter l'ouvrage entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été d'abord autorisé.

FRED. WHITE, Contrôleur.

P. à C. du N.-O. Ottawa, 24 février 1886.

DIPHThERINE

ANTI-DIPHThERIQUE

Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge

Rien n'est meilleur pour guérir la consommation ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes

LA DIPHThERIE VAINCUE.

Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables, et dignes de foi, attestent l'efficacité véritablement étonnante de ce remède.

Préparé par le

DR N. LA CERTE,

LEVIS, P. Q.

Prix: 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

EN DEPOT CHEZ ELZEAR ALARIE,

71 Rue Bolton, Ottawa

juill 1884

HEMORRHOÏDES--HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMEDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS. OTTAWA